



FICHE DE POSTE REFERENT EMAS du PUY-DE-DÔME

PRESENTATION DU COLLECTIF :

L'équipe mobile d'appui à la scolarisation est portée par cinq organismes gestionnaires, l'Institut Les *Gravouses*, ITINOVA, APF France handicap, ADPEP 63, Fondation OVE, permettant la contribution de huit services ou dispositifs spécifiques au développement des missions d'appui à la scolarisation :

- ✓ SECTION SAFEP SAAAS – CRDV ITINOVA
- ✓ DISPOSITIF DITSA – CRDV ITINOVA
- ✓ SAFEP SSEFIS DISPOSITIF IES – Institut *Les Gravouses*
- ✓ SESSAD TDL – DAC - DISPOSITIF TDL – Institut *Les Gravouses*
- ✓ SESSAD APF France handicap
- ✓ SESSAD DU CEZALLIER – PEP 63
- ✓ SESSAD VICTOR DURUY – PEP 63
- ✓ SESSAD DE MONTFERRAND – Fondation OVE

Ce collectif regroupe les seuls établissements et services médico-sociaux du département, spécialisés en matière d'accompagnement, de la déficience auditive, de la déficience visuelle et des troubles des apprentissages et du langage ainsi que des services et dispositifs autorisés et compétents pour intervenir auprès des publics polyhandicapés, présentant des troubles, moteurs, psychiques, du comportement, du spectre autistique, et des déficiences intellectuelles.

PRESENTATION DU PORTEUR DE L'EMAS

Au nom du collectif :

L'Equipe Mobile d'Appui médico-social pour la Scolarisation issue de ce collectif est portée juridiquement et financièrement par l'Institut *Les Gravouses* de Clermont-Ferrand, Etablissement public autonome. Le siège administratif et physique de l'EMAS est fixé à l'Institut *Les Gravouses*. Des locaux spécifiques sont dédiés aux professionnels fixes de l'équipe. L'EMAS est placée sous la responsabilité administrative du Directeur de l'Institut *Les Gravouses*. Néanmoins une gouvernance, avec une responsabilité collégiale, est mise en œuvre entre les cinq organismes gestionnaires par conventionnement.

Institut Les Gravouses – 4 rue de Barante – 63100 CLERMONT-FERRAND
SIRET : 266 308 006 000 11 Tél. : 04 73 31 70 80 – Fax : 04 73 31 70 92
Courriel : accueil@gravouses.fr



PRESENTATION DU DISPOSITIF

Missions principale de l'EMAS :

- Conseiller, participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap
- Apporter appui et conseil à un établissement scolaire, en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap, en veillant à associer les parents et le détenteur de l'autorité parentale, qu'il bénéficie ou non d'un accompagnement d'élève en situation de handicap (AESH). L'EMAS n'intervient pas en substitution d'un AESH.
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile
- Conseiller une équipe pluridisciplinaire de MDPH
- Et/ou, sans préjuger l'évaluation postérieure, décider d'effectuer ou de provoquer une intervention provisoire permettant le maintien de la scolarisation, en lien avec la famille ou le détenteur de l'autorité parentale.

Composition du dispositif :

- 5 professionnels fixes
- Professionnels ressources des 8 services du collectif (mise à disposition en fonction des besoins)

Zone d'interventions : 3 territoires d'intervention (une par référent EMAS) :

Territoire Nord : Bassin de Riom et Nord, Bassin de Clermont-Ferrand

Territoire Est : Bassin de Thiers et Bassin d'Ambert

Territoire Sud : Bassin Issoire, Bassin Mont-Dore, Sud Bassin Clermont-Ferrand

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé du poste	Référent EMAS (3 postes)
Temps de travail	Temps partiel à définir (50% à 80%)
Profil	Professionnel médico-social ayant une expérience en matière d'accompagnement d'élèves en situation de handicap au sein des établissements scolaires. Qualification requise niveau 5 selon nouvelle nomenclature soit bac +3
Conditions de recrutement	Soit par contrat (CDI statut FPH) Soit par mise à disposition (OG du collectif)
Relations hiérarchiques	Le référent est placé sous l'autorité hiérarchique de Mme PAVIER Laure, (Cadre supérieur socio-éducatif) responsable de service, et de Monsieur PORTEFAIX (Directeur).
Relations fonctionnelles	Le Référent EMAS aura un lien fonctionnel avec le coordonnateur de l'EMAS, auquel il réfère de son action, avec les deux autres référents, ainsi qu'avec l'ensemble des professionnels ressources



MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Le Référent EMAS remplit ses missions conformément à la circulaire du 14 juin 2019 relative à la création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Missions générales

Le Référent EMAS, en lien avec le coordonnateur :

- Contribue à la présentation du dispositif et à son développement sur le territoire
- Répond aux sollicitations des partenaires présentant des difficultés dans le maintien de la scolarisation des enfants en situations de handicap
- Appuie et conseille les établissements scolaires en cas de difficultés avec un élève en situations de handicap, en lien avec les parents ou les détenteurs de l'autorité parentale
- Apporte son aide à la communauté éducative dans la gestion des situations difficiles
- Conseille, si nécessaire les équipes pluridisciplinaires MDPH
- Conseille et propose des actions de sensibilisation et d'information sur le territoire ciblé auprès des équipes pédagogiques des établissements scolaires
- Contribue à l'évaluation du dispositif en faisant remonter les données liées à son territoire

Activités et tâches en lien avec les missions générales

- **Contribue à la présentation du dispositif et à son développement sur le territoire**
 - ✓ Présenter et clarifier les missions de l'EMAS auprès des professionnels qu'il rencontre à travers l'exercice de ses missions au quotidien.
 - ✓ Intervenir si besoin avec le coordonnateur pour présenter ses missions lors de réunions générales
- **Répond aux sollicitations des partenaires présentant des difficultés dans le maintien de la scolarisation des enfants en situations de handicap**
- **Appuie et conseille les établissements scolaires en cas de difficultés avec un élève en situations de handicap, en lien avec les parents ou les détenteurs de l'autorité parentale**
- **Apporte son aide à la communauté éducative dans la gestion des situations difficiles**
 - ✓ Après concertation avec le coordonnateur : Rencontrer les équipes et évaluer les difficultés et les besoins. Proposer un plan d'action en lien avec les partenaires concernés
 - ✓ Organiser la mise à disposition des professionnels à mobiliser
 - ✓ Fixer des interventions
 - ✓ Proposer des adaptations si nécessaires



- ✓ Rencontrer les familles, si nécessaire avec ou sans les équipes
- ✓ Participer aux ESS si nécessaire pour appui, soutien, propositions
- ✓ Rechercher et faire appel aux partenaires compétents selon les besoins

- **Conseille et propose des actions de sensibilisation et d'information sur le territoire ciblé auprès des équipes pédagogiques des établissements scolaires**
 - ✓ Evaluer les besoins en sensibilisation et informations, sur son territoire d'action en fonction des demandes observées sur le terrain
 - ✓ Mettre en place les actions en lien avec le coordonnateur, les professionnels ressource et les partenaires de la communauté éducative

- **Conseille, si nécessaire les équipes pluridisciplinaires MDPH**
 - ✓ Rencontrer les professionnels pour un appui ou une intervention
 - ✓ Contacter les professionnels pour une orientation vers un professionnel ressource, si besoin

- **Contribue à l'évaluation du dispositif en faisant remonter les données liées à son territoire**
 - ✓ Lister les difficultés rencontrées ou les leviers dans la mise en place des activités
 - ✓ Tracer les interventions et les moyens mis en place pour chaque situation en renseignant les outils à sa disposition
 - ✓ Faire remonter les informations et échanger régulièrement avec le coordonnateur

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

Connaissances requises :

- Maîtriser l'environnement médico-social et scolaire du territoire
- Connaître la législation liée au handicap
- Expérience dans l'accompagnement des troubles du comportement et en TSA
- Maîtriser la notion de parcours et du travail en réseau
- Savoir utiliser les outils informatiques (internet, office, etc)

Qualités professionnelles :

- Dynamisme
- Sens de l'organisation
- Capacité d'écoute et d'adaptation
- Aptitudes relationnelles
- Autonomie
- Capacités à rendre des comptes
- Capacités à travailler en équipe





CONDITIONS D'EXERCICE

Le référent de l'EMAS exercera ses missions au sein des locaux de l'institut les Gravouses. Ses interventions s'étendront sur le territoire défini du puy de dôme et ponctuellement au-delà de ce territoire, pour des formations ou des rencontres partenariales, liées à l'exercice de ses missions.

Il aura à sa disposition, un ordinateur, un téléphone portable et un véhicule de service, mutualisé avec les professionnels de l'Institut *Les Gravouses*.

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser par mail, avant le vendredi 1^{er} décembre 2020 à Madame Laure Pavier : l.pavier@gravouses.fr

